



infos SNUipp-FSU 73 - n°34 **spécial Rythmes et Actions**

C'est décidé, cette année, je me syndique au SNUipp-FSU ! <http://73.snuipp.fr/spip.php?article93>
L'information, ça se partage : transférez ce mail à vos collègues.

Retrouve le SNUipp-FSU Savoie sur Facebook ! <http://www.facebook.com/SNUipp.FSU.73>
neo.snuipp.fr pour les professeurs des écoles débutant dans le métier

Sommaire : Journée nationale de grève le 12 février à l'appel du SNUipp-FSU / Rythmes et projet de loi pour l'école : le SNUipp fait le point / Rythmes : des infos toutes fraîches suite à la rencontre avec le DASEN mardi 29 janvier / Rythmes : des outils pour les collègues

Grève nationale le 12 février, à l'appel du SNUipp pour exiger l'abandon du projet actuel sur les rythmes

Le SNUipp-FSU réaffirme sa volonté de refonder les rythmes scolaires, mais pas de cette manière !!

Mobilisation générale pour

- le report à 2014

- la réécriture du décret avec une réelle concertation des enseignants et des écoles

- une réforme ambitieuse de l'école et des rythmes scolaires prenant en compte la parole des collègues, l'avis de l'ensemble de la communauté éducative, l'intérêt et la réussite des élèves.

Le SNUipp-FSU a déposé un préavis de grève nationale couvrant la période du 11 février au 1er mars 2013

Il appelle à la grève, aux manifestations, aux rassemblements le 12 février.

Le SNUipp-FSU national interpelle fermement le Ministre sous forme d'ultimatum :

Sans réponse de V. Peillon, le SNUipp-FSU appellera à nouveau à l'action après les vacances sous forme de grève nationale ou de manifestation nationale à Paris.

**Le rapport de force se poursuit :
tous et toutes dans l'action avec le SNUipp-FSU,**

sans retenue !

Tous ensemble, tous ensemble ??

Représentativité syndicale au plan national

SNUipp-FSU : 47,05 %

Snudi - Fo : 7,81 %

CGT : 2,33 %

Le SGEN-CFDT et le SE-Unsa ne sont pas dans l'action. Nous le regrettons fortement.

En Savoie, le SNUipp-FSU a proposé une rencontre aux autres organisations syndicales. Seul le Snudi-FO a répondu... Rencontre prévue lundi 4 février à 17h30.

MAIS ATTENTION : pas d'amalgame avec la plate-forme de FO, CGT et Sud (sur le thème du refus de toute réforme).

Le SNUipp-FSU réaffirme ses revendications et ses valeurs :

transformation de l'école pour la réussite des élèves, exigence de concertation et de reconnaissance à tous les niveaux, ambition pour le service public et lien avec les parents d'élèves...

Décret sur les rythmes : le SNUipp-FSU a voté CONTRE :

NON à la semaine de 4 jours Darcos avec ses journées alourdis par l'aide personnalisée et des programmes inadaptés

NON à la semaine de 4,5 jours proposée par Peillon, sans amélioration ni des conditions d'apprentissage des élèves, ni des conditions de travail des enseignants

► **RYTHMES DE L'ENFANT : on est loin du compte !** Non, tous les chrono-biologistes ne s'accordent pas sur la réforme proposée !

- * même amplitude horaire, de 8h30 à 16h30 ; réduction du temps de classe journalier à peine significatif
- * problématique de l'allongement de la pause méridienne : [lire l'interview de la chronobiologiste Claire Leconte](#)
- * non application de l'alternance 7 semaines de travail / 2 semaines de congés, préconisée par les chronobiologistes
- * périscolaire peut-être ni obligatoire, ni gratuit : [lire ici](#)
- * modification des taux d'encadrement, à la hausse : de 10 à 14 pour les petits, et de 14 à 18 pour les enfants d'âge élémentaire

► **CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS : aucune amélioration, bien au contraire !**

- * le SNUipp-FSU exige a minima de réduire le temps d'enseignement à 23h + 3h de concertation, avec l'abandon total des 60h d'aide personnalisée. Nous ne nous satisfaisons pas de sa réduction à 36h, camouflée sous l'appellation d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- * baisse du pouvoir d'achat aggravée par une demi-journée de travail supplémentaire (déplacements, frais de garde etc), sans aucune compensation financière

Projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école : le SNUipp-FSU s'est ABSTENU :

OUI aux 60 000 créations de postes dans l'Education. Mais la FSU dénonce le fait que ces 60 000 créations de postes se fassent au détriment des autres ministères de la Fonction Publique, exsangues eux aussi après un quinquennat de RGPP, et qui ne pourront plus effectuer correctement leurs missions de services publics. Les services publics sont pourtant un levier de lutte contre les inégalités et les injustices sociales ! Pour la Fonction Publique et les services publics, **la FSU a appelé tous ses agents à la grève aujourd'hui, 31 janvier 2013 !**

OUI à la mise en place d'une nouvelle formation professionnelle pour les enseignants

OUI à la priorité au primaire

OUI à la reconsidération de la maternelle

OUI au dispositif "Plus de maîtres que de classes"

OUI à la mise en place d'un conseil supérieur des programmes... **Le SNUipp-FSU a pris acte de ces**

avancées, et se félicite que certaines de ses propositions aient pu influencer l'écriture du projet de loi. Il n'en demande pas le retrait, même s'il aurait souhaité que cela aille plus loin.

Il reste toutefois de nombreuses insuffisances ou absences dans le texte qui, en l'état, ne permettront pas les transformations nécessaires.

* le budget reste contraint : 13 créations de postes en Savoie ne SUFFIRONT PAS à couvrir les besoins, et ne permettront pas la mise en place efficace du dispositif "plus de maîtres que de classes", ni de relance effective de la scolarisation des moins de 3 ans. 80 000 postes ont été supprimés en 5 ans...

* nulle part, il n'est question des RASED

* le SNUipp-FSU est opposé au socle commun de compétences, réaffirmé dans la loi : les objectifs à atteindre doivent être les mêmes pour tous ! ...

*** Rythmes : rencontre avec le DASEN le 29 janvier**

Le SNUipp-FSU 73 a rencontré le DASEN mardi 29 janvier dans le cadre des négociations préalables. Voici donc des infos concernant notre département :

- la réforme prend effet au 1er septembre 2013, avec travail le mercredi matin. Les communes qui souhaiteraient demander une dérogation pour 2014 et/ou pour le samedi matin, ont **jusqu'au 31 mars 2013** pour le faire.
- le DA rencontre toutes les communes ou communautés de communes du département, en se promenant avec un diaporama de "vulgarisation" pour leur expliquer... [voir le diaporama](#)
- d'ores et déjà, **Chambéry, Aix les Bains, Montmélian, toutes les communes du canton de la Ravoire, la plupart des communes de Combe de Savoie ont annoncé la mise en place dès 2013.** St Jean de maurienne et St Rémy de Maurienne demanderaient une dérogation pour 2014 (info à prendre avec précaution pour St Jean !). Le DA doit encore rencontrer toutes les communes ou communautés de communes de Maurienne, Tarentaise et de l'avant-pays savoyard.
- les communes qui entrent dans la réforme en 2013 touchent 50 € par élève. Celles qui demandent à déroger pour 2014 ne touchent aucune aide financière (ce qui pèse dans la balance...)
- le président du Conseil Général a déclaré que "la loi s'impose", donc le Conseil Général fera ce qu'il faut pour être prêt en septembre 2013. Cela nécessite de trouver environ un million d'euros, qui sera pris sur autre chose... Pas de subventions prévues pour les conseils généraux...
- **le DASEN annonce que, oui, les conseils d'école seront consultés.** Toutefois, il a fait passer via les IEN le "conseil" suivant (et non injonction) : réunir les conseils d'école avant les vacances "ne sert à rien", car il n'y a pas toutes les informations à ce jour... **le SNUipp-FSU 73 a rappelé que depuis décembre dernier déjà, il a appelé, et incite encore, les conseils d'école à se réunir pour discuter, proposer etc. [Motion de conseil d'école proposée par le SNUipp](#)**
- c'est le DASEN qui décide *in fine*, après consultation des conseils municipaux et des conseils d'écoles.
- l'amplitude horaire ne varie pas pour les élèves, pas de sortie de l'école avant 16h30. Pour ce qui est des horaires des écoles, le DASEN fera en sorte de laisser toute souplesse aux écoles, dans un cadre allant de 8h à 17h. Cela pourrait apparaître dans le règlement départemental.
- le **cadre général impulsé par le DASEN est l'allongement de la pause méridienne.** Il souhaite que les élèves soient en apprentissage de 14h30 à 16h30.
- **quid des encadrants ?** Rien n'est tranché : les communes peuvent "redéployer" l'existant (plus faciles pour les villes comme Aix ou Chambéry, qui ont des ETAPS, des dumistes, mais les petites communes rurales ??!), peuvent faire appel à des bénévoles (!!) issus d'associations diverses et variées (exemple : association de promotion des échecs, si, si !)... Simple, non ? Quelle mauvaise langue a dit que c'est le garde-champêtre ou le cantonnier qui encadreraient le périscolaire ?!!
- la **question de la responsabilité** n'est pas tranchée : si les activités sont obligatoires pour tous, et que tous les élèves sont donc concernés, les activités périscolaires pourraient être sous la responsabilité de l'Education Nationale et non pas des collectivités ! La cellule juridique du ministère planche sur la question. Cependant, l'AMF (Association des Maires de France) annonce que ce ne sera ni obligatoire ni forcément gratuit...
- **pour le SNUipp-FSU, le mercredi après-midi doit rester du temps libre : le SNUipp-FSU 73 a obtenu que les animations pédagogiques n'aient pas lieu le mercredi après-midi !** Le DASEN envisagera leur tenue, par plages de 2h*, le mardi de 15h30 à 17h30. *(9 x 2h, la question de 9h de formation à distance n'étant pas encore tranchée)
- **le SNUipp-FSU a soulevé aussi les inquiétudes, légitimes, quant à l'utilisation des locaux et du matériel.** Les locaux des écoles appartiennent aux communes, et seront utilisés pour les activités périscolaires. **Les enseignants seront dans l'obligation d'ouvrir leur classe aux activités péri-éducatives.** Pour cela, et pour l'utilisation du matériel, il faudra selon l'administration "*trouver des solutions*", "*évoluer*", "*apprendre à travailler de manière différente*", "*à partager*", écrire des chartes...

Quel flou ! Nous serons bel et bien affectés dans notre travail au quotidien !

Février : pour le SNUipp-FSU, un mois d'ACTION mais aussi d'INTERPELLATION

Sur le terrain, dans vos écoles, rencontrez, informez, réunissez les parents, les élus...

- **modèle de lettre à envoyer aux élus** de votre commune
- **modèle de motion de conseil d'école**

Pour alimenter la réflexion :

- [que font les enseignants le mercredi ?](#)

- « La pause méridienne est une période des plus compliquées à organiser correctement »
[interview de Claire Leconte, chercheuse en chronobiologie](#)

- à (re)lire pour approfondir : [contribution du SNUipp au débat sur les rythmes](#)

- contributions de chercheurs : du côté des enfants / du côté des partenaires / du côté des enseignants : [le dossier complet](#)

- que seraient nos [obligations de service à partir de 2013](#) ? (*Attention, la circulaire n'est pas encore parue !*).

Pour le SNUipp-FSU Savoie, Sarah Hamoudi-Wilkowsky

C'est décidé, cette année, je me syndique au SNUipp-FSU ! <http://73.snuipp.fr/spip.php?article93>

L'information, ça se partage : transférez ce mail à vos collègues.

SNUipp-FSU Savoie

77 rue Ambroise Croizat 73 000 Chambéry

tél : 04 79 68 91 65 fax : 04 79 68 93 47

snu73@snuipp.fr

Consultez notre site : <http://73.snuipp.fr/>

site national <http://www.snuipp.fr/>

Facebook <http://www.facebook.com/SNUipp.FSU.73>

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette liste de diffusion, [signalez-le](#) à la section SNUipp-FSU 73
